REVUE DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

DIRECTEURS : MM.

OLLIER
Professeur de clinique chirurgicale
à la Faculté de médecine de Lyon,
Membre corresp. de l'Académie des sciences.

VERNEUIL
Professeur de clinique chirurgicale
à la Faculté de médecine de Paris,
Membre de l'Académie des sciences.

RÉDACTEURS EN CHEF : MM.

NICAISE
Professeur agrégé
à la Faculté de médecine de Paris,
Chirurgien de l'hôpital Laënnec.

ET

F. TERRIER
Professeur
à la Faculté de médecine de Paris,
Chirurgien de l'hôpital Bichat,
Membre de l'Académie de médecine.

QUATORZIÈME ANNÉE. — N° 1. — 10 JANVIER 1894.

EXTRAIT

Mondeville et le Traitement des Plaies au XIVe siècle

PARIS

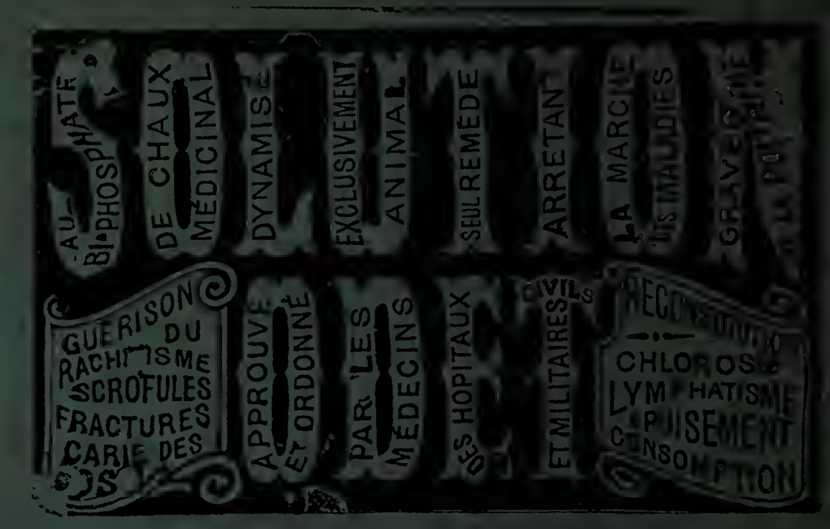
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

—

1894


SOLUTION
AU BI-PHOSPHATE DE CHAUX MÉDICINAL
DYNAMISÉ
EXCLUSIVEMENT ANIMAL
SEUL REMÈDE
ARRÉTANT LA MARCHE DES MALADIES
GUÉRISON DU RACHITISME SCROFULES FRACTURES CARIE DES OS
APPROUVÉ ET ORDONNÉ PAR LES MÉDECINS DES HOPITAUX CIVILS ET MILITAIRES
RECONSTITUANT
CHLOROSE
LYMPHATISME
ÉPUISEMENT
CONSOMPTION
Dépôt dans toutes les pharmacies.


80c.
LA BOUTEILLE
ANÉMIE CHLOROSE
FIÈVRES CONVALESCENCES
OREZZA
SOURCE
COLOMBA
CARBONATE de FER 0gr 51
ACIDE CARBONIQUE 1gr 906
ADMon 80, Bd St MICHEL, PARIS.


(Savoie)
BRIDES
EAU
toni-purgative
dépurative et reconstituante
SELS NATURELS
obtenus par évaporation
PURGATIFS DÉCONGESTIONNANTS
et Diurétiques
Dyspepsie, Gastralgie, Maladies du Foie et des Reins, Obésité, Constipation, Circulation du sang, Diabète, etc.
Chez tous les Pharmaciens.


FARINE LACTÉE NESTLE

MONDEVILLE ET LE TRAITEMENT DES PLAIES
AU XIVe SIÈCLE

Par le Dr E. NICAISE [1].

La destinée des livres est quelquefois singulière, il y en a qui disparaissent pendant des siècles, et tout d'un coup reviennent à la surface. Le *De re medica* de Celse est inconnu de Galien et de tous les médecins du moyen âge, puis il est retrouvé au milieu du xve siècle, ayant été perdu pendant 1400 ans.

Un autre livre de médecine a eu un sort analogue et lui aussi cependant, à tous les points de vue, méritait une meilleure fortune, il s'agit de la *Chirurgie* d'Henri de Mondeville.

Henri de Mondeville était professeur à la faculté de Montpellier, au commencement du xive siècle, lorsqu'il fut désigné pour être, avec Pitart, chirurgien de Philippe le Bel. Ceci l'amena, au bout de quelque temps, à se fixer à Paris, où il fit des cours de chirurgie et écrivit un traité qui est le premier dont l'auteur soit français. Cet ouvrage contribua à amener le relèvement de la chirurgie française au xive siècle et facilita l'œuvre de Guy de Chauliac, qui suivit le plan donné par son prédécesseur. Puis le silence se fait sur Mondeville, l'auteur de notre premier traité de chirurgie est oublié; pendant 500 ans il est à peine question de lui et personne ne songe à utiliser son œuvre si remarquable.

Mais dans notre siècle, on fouille davantage les bibliothèques, mines encore si peu explorées. — Malgaigne, en 1840, regrette que le traité de Mondeville n'ait pas été imprimé; Chereau, en 1862, attire sur lui l'attention dans un mémoire très intéressant; Littré, en 1881, lui consacre un article remarquable dans l'*Histoire littéraire de la France*; en 1889, le Dr Pagel, de Berlin, publie le texte d'un manuscrit contenant un abrégé de l'anatomie de Mondeville; la même année le Dr Corlieu fait une lecture devant l'Académie sur divers manuscrits du chirurgien de Philippe le Bel, que possède notre Bibliothèque nationale. Enfin en

1. Lecture faite à l'Académie de médecine le 31 octobre 1893.

1890, le Dr Pagel commence dans les *Archives de Langenbeck* la publication de la *Chirurgie* d'Henri de Mondeville dans son texte latin. Étudiant depuis plusieurs années la chirurgie du moyen âge, je fus ainsi amené à m'occuper de l'œuvre de Mondeville au moment où je venais de terminer mon édition de Guy de Chauliac.

Mondeville, chirurgien français, le premier qui ait fait un traité de chirurgie, devait trouver sa place dans notre littérature chirurgicale, selon les vœux de Malgaigne, de Littré, de Chereau ; en outre son œuvre, qui est encore aujourd'hui un livre d'instruction et d'éducation, méritait d'être vulgarisée par une traduction française [1].

Mondeville était un précurseur : pour le faire connaître et mettre en évidence ses idées et ses tendances nous ne pouvons mieux faire que d'exposer ce qu'il dit de la suppuration et du traitement des plaies.

Pendant des siècles la suppuration fut considérée comme une condition naturelle, je dirais presque physiologique, du travail de cicatrisation, de là sont venus les pansements avec les digestifs et les suppuratifs. Cette opinion s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Cependant la suppuration est une complication, et dans la plupart des cas on peut la prévenir par une méthode de traitement appropriée.

Le fait de considérer la suppuration comme une complication des plaies passe pour être une conquête de la chirurgie contemporaine, mais l'histoire nous apprend que le combat aujourd'hui engagé contre la suppuration, depuis l'emploi des pansements d'A. Guérin et de Lister, a déjà eu lieu, avec les mêmes ardeurs et le même enthousiasme d'un côté, la même résistance de l'autre, et c'est la résistance qui a fini par l'emporter. Si la doctrine de la suppuration nécessaire est sortie victorieuse et a régné sur les plaies encore pendant 600 ans, cependant beaucoup de chirurgiens ont employé dans les pansements, des dessicatifs, des vins, eaux-de-vie, baumes, essences, etc.

Le récit de cette lutte se trouve dans l'ouvrage d'H. de Mondeville.

Déjà Théodoric, vers 1260, avait modifié le traitement des plaies employé à son époque, où l'on cherchait à produire la suppuration ; il avait remplacé les suppuratifs par les pansements avec le vin et donné certains préceptes sur lesquels nous reviendrons tout à l'heure. Henri de Mondeville a été plus loin que son maître Théodoric, il a voulu montrer que la formation du pus n'était pas nécessaire dans la cicatrisation des plaies, et qu'il fallait l'éviter.

Comme le traitement de Théodoric était inconnu en France, Mondeville a cherché à l'introduire dans la pratique militaire et civile. Mais ici, je veux lui laisser la parole, c'est la meilleure manière de poser la

1. Chirurgie de maître Henri de Mondeville, composée de 1306 à 1320, traduction française, avec des notes, une introduction, une biographie, publiée sous les auspices du ministère de l'instruction publique, par E. Nicaise, avec la collaboration du Dr Saint-Lager et de F. Chavannes. — Paris, F. Alcan, 1893, gr. in-8°, LXXXIII-903 p.

question et de faire saisir l'œuvre de ce chirurgien précurseur qui est le premier chirurgien français qui ait écrit un traité sur la chirurgie. Voici ce qu'il disait en 1312 :

« Il est bien périlleux pour un chirurgien d'opérer autrement que ne font d'habitude les autres chirurgiens : — nous l'avons éprouvé pour le traitement des plaies selon la méthode de Théodoric, maître Jean Pitart et moi qui avons les premiers apporté cette méthode en France, et l'avons employée les premiers à Paris et dans plusieurs guerres, contre la volonté et l'avis de tous, en particulier des médecins. Nous avons enduré bien des dédains et des paroles honteuses de la part du peuple, — et de la part de nos confrères, les chirurgiens, bien des menaces et des périls. De certaines personnes et des médecins, tous les jours et à chaque nouveau pansement, nous avons supporté des discussions et des paroles si violentes, qu'à demi vaincus et fatigués de tant d'opposition, nous avions presque renoncé à ce traitement, et nous l'eussions complètement abandonné, sans l'appui du sérénissime comte de Valois. Mais ce prince nous est venu en aide, ainsi que quelques autres personnages qui nous avaient vu dans les camps soigner les plaies suivant cette méthode. De plus nous étions soutenus par la vérité; mais si nous n'avions été forts en la foi, renommés auprès du roi, médecins royaux et quelque peu lettrés, il nous eût fallu nécessairement abandonner ce traitement. »

Celui-ci, du reste, cessa d'être employé après la mort d'H. de Mondeville, et Guy de Chauliac, qui écrivait cinquante ans après, en parle avec un certain dédain et ne tient pas compte de la doctrine de Mondeville sur la suppuration.

Néanmoins ce traitement des plaies, antisuppuratif et quelque peu antiseptique, a été pratiqué par un certain nombre de chirurgiens à la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe, c'est-à-dire pendant environ une cinquantaine d'années.

Voyons maintenant ce que sont la doctrine et le traitement des auteurs dont nous parlons.

A l'époque de Mondeville, il y avait deux modes de traitement des plaies, celui dit des anciens, et celui de Théodoric ou des modernes, que Mondeville a modifié.

Suivant les anciens, la suppuration est utile, et si elle ne se produit pas il faut la provoquer, d'où l'emploi des médicaments suppuratifs. Ceci établi, quand les chirurgiens anciens se trouvent en face d'une plaie, d'abord ils laissent écouler une certaine quantité de sang, afin de prévenir les complications inflammatoires, puis ils sondent la plaie, l'élargissent et y mettent des tentes ou des plumasseaux imbibés de blanc d'œuf et de suppuratifs; le tout est maintenu par un bandage. En même temps le malade est soumis à un régime sévère d'où la viande et le vin sont exclus; on lui donne une potion chirurgicale, un vulnéraire, dont la tradition existe encore dans le peuple.

Ce traitement entraîne toujours la suppuration et amène souvent de l'inflammation et du phlegmon.

Le traitement des modernes ou de Théodoric diffère complètement de celui des anciens, car il s'appuie sur cette doctrine, qu'on doit chercher à éviter la suppuration, au lieu de vouloir la produire.

Dans ce traitement on arrête immédiatement l'écoulement de sang (ainsi que nous faisons), on ne sonde pas les plaies (ce qui mettait à l'abri de la contamination portée par les instruments), on ne les élargit pas, ni on n'y met pas de tentes, au contraire on les réunit ou on les suture (ce qui les met à l'abri de l'air et du contact de pièces de pansements plus ou moins septiques). — Les chirurgiens du temps de Mondeville considéraient le contact de l'air comme la cause principale de la suppuration ; cette opinion fut également celle qui amena la découverte de la méthode antiseptique, et c'est pour résister à la nocivité de l'air que fut établi le pansement antiseptique primitif; à ce moment nous étions en conformité d'idées avec le chirurgien de Philippe le Bel. On s'est éloigné de lui tout d'un coup, lorsqu'on a reconnu que la cause principale de l'infection des plaies résidait surtout dans le transport des agents infectieux par les mains, les instruments, ou les pièces de pansement, en un mot l'infection est beaucoup plus dans le *germe-contage* de Le Fort, que dans le *germe de l'air*; cependant ce dernier ne doit pas être dédaigné complètement.

Donc, au XIVe siècle on croyait à l'infection par l'air, et c'est précisément pour éviter le contact de l'air que Mondeville recommandait de réunir immédiatement la plaie. — Comme topique, le vin seul est employé, chaud ou salé, et c'est à Théodoric que l'on doit la systématisation de ce traitement; mais la plaie elle-même ne doit pas être lavée avec le vin, j'entends la plaie récente. (Lister défendait également de laver la plaie chirurgicale avec la solution antiseptique.) — Après la suture, on fomente, en dehors seulement, avec des plumasseaux imbibés de vin chaud. — Par ce traitement on diminue les chances de suppuration, laquelle est certaine, quand au lieu de réunir les plaies, on les élargit et on les remplit de tentes imbibées de blanc d'œuf ou de médicaments suppuratifs.

Dans le pansement de Théodoric, la plaie fournit encore des exsudats, qui s'écoulent par la ligne de réunion; car il faut remarquer, qu'autant que possible on cherchait à obtenir cette réunion au moyen des bandages, ce qui précisément permettait la sortie des exsudats. La suture était employée quand le bandage était insuffisant; à propos des plaies de tête, Mondeville spécifie qu'on ne serrera pas la suture si l'on craint la suppuration. — Les pièces de pansement étaient les suivantes : des plumasseaux ou des compresses d'étoupes imbibés de vin chaud et exprimés sont appliqués les uns sur les autres, de chaque côté de la plaie, afin de comprimer davantage son fond que sa ligne de réunion. — Par-dessus ces plumasseaux, les recouvrant ainsi que la plaie, on en place 2 ou 3 autres, imbibés de vin, afin de conserver

la chaleur interne et de préserver la plaie contre le milieu ambiant. Enfin, sur le tout, on met un grand plumasseau sec qui retient aussi la chaleur naturelle, et on place les bandes selon les règles. — Théodoric prescrit à ses blessés du vin et de la viande, au lieu de la diète des Salernitains, et quelquefois il commence ce régime dès le lendemain de la blessure ou opération.

Mondeville insiste davantage sur les dangers de la suppuration, qui affaiblit le malade plutôt qu'elle ne le purge, aussi recommande-t-il de l'éviter le plus possible. Les principes de son traitement sont les mêmes que ceux qui ont dirigé Théodoric, si ce n'est qu'il est plus rigoureux sur la nécessité de ne pas sonder les plaies. — En outre Mondeville appliquait immédiatement sur les plaies une sorte d'emplâtre antiseptique.

Voici du reste le résumé qu'il donne de son nouveau traitement : ne pas sonder les plaies, enlever les corps étrangers, réunir les lèvres des plaies autant que possible et suturer si c'est nécessaire, fomenter ensuite avec du vin chaud, et dessécher (c'est-à-dire enlever tout exsudat, avec des étoupes exprimées), appliquer l'emplâtre étendu sur une pièce d'étoffe et le recouvrir avec des étoupes trempées dans du vin chaud et exprimées, placer ensuite les bandes selon les règles de l'art.

De cette manière, j'obtiens, dit-il, la guérison de toute plaie simple sans qu'il y ait de pus en quantité notable. Il ne dit pas qu'il supprime toute suppuration, mais qu'il y en a peu, que la guérison est rapide, facile, les pansements rares, et que parfois il a obtenu la cicatrisation sans aucune suppuration avec un seul pansement.

Il y a encore une grande distance entre la méthode de Mondeville et la méthode dite antiseptique; mais il y avait loin aussi, entre sa pratique et celle des anciens, par suite de sa doctrine sur la suppuration.

Dans le pansement des plaies de poitrine on retrouve sa préoccupation constante de mettre les plaies à l'abri du milieu ambiant. Il fait appliquer sur la plaie un emplâtre spécial, étendu sur un linge, fendu au niveau de la plaie afin de laisser sortir l'exsudat; par-dessus on met un plumasseau d'étoupes sec, pour recevoir cet exsudat. On recouvre le tout avec un second emplâtre, semblable au premier, de crainte que la chaleur vitale ne s'exhale et que le froid ne pénètre; ce second emplâtre représente jusqu'à un certain point la théorie du mackintosh.

Je terminerai en rapportant sa manière d'agir dans les plaies du gros intestin : — On suturera la plaie de l'intestin avec de la soie, par des points très serrés et comme les pelletiers cousent les peaux (c'est précisément la suture qui a été recommandée dernièrement par plusieurs chirurgiens); puis on fomentera avec du vin chaud, on desséchera, on mettra de la poudre rouge cicatrisative (laquelle était antiseptique), ensuite on réduira l'intestin de façon qu'il reste près du péritoine, sur les autres intestins si possible, et aussitôt après on suturera la plaie extérieure de la paroi, de peur que l'air, qui est suppu-

ratif et froid, n'amène de la suppuration dans le ventre et de la douleur et torsion des intestins. J'ai vu, dit-il, des plaies de ce genre qui avaient été *immédiatement* fermées et recousues d'après la méthode des modernes, guérir en très peu de temps, sans douleur, avec un seul pansement; tandis que des malades semblables traités par la méthode des anciens, avaient le ventre rempli de pus et mouraient. Ceci n'a pas besoin de commentaires.

Conclusion. — Au XIVe siècle, a existé une méthode de traitement des plaies basée sur cette doctrine que l'air, élément froid et suppuratif, est la cause de la suppuration, et que celle-ci n'est pas un phénomène utile et nécessaire, mais doit être évitée. Les promoteurs de cette doctrine, Théodoric et Mondeville surtout, en ont déduit un traitement des plaies, avec réunion immédiate des lèvres de la plaie, à laquelle on touche le moins possible, avec emploi du vin chaud comme topique et application d'un pansement destiné à la fois à recevoir les sécrétions de la plaie et à la protéger contre le milieu ambiant. En général, ce traitement ne supprimait pas complètement toute excrétion, mais il donnait des résultats absolument différents de ceux du traitement des anciens.

Cette période de la chirurgie, qui fut de courte durée, est restée inconnue jusqu'à notre époque, le livre de Mondeville étant resté lui-même inédit.

Coulommiers. — Imp. Paul Brodard.